

Pourquoi vouloir qu'un havre de paix soit dynamique

ecologiesimmobilierpolitiquesocie

talurbanisme

À Drouzin-le-Mont, en Haute-Savoie, les résidences secondaires sont désormais soumises à une augmentation de 60 % de la taxe d'habitation. Une décision du maire qui suscite une vive opposition parmi les propriétaires, tandis que la commune défend une stratégie visant à redynamiser le hameau et à lutter contre les lits froids.

Mauvaise surprise pour les propriétaires de résidences secondaires à Drouzin-le-Mont, en Haute-Savoie. Le maire du petit hameau situé sur le col du Corbier a décidé d'augmenter de 60 % leur taxe d'habitation. Cette décision applique le plafond maximal autorisé par la loi et concerne des montants variant de 45 à 180 euros selon leur taille et leur localisation.

Les résidents dénoncent une augmentation "injuste" surtout que la petite station de ski a fermé ses remontées mécaniques en 2012. "Personne n'était prévenu plus ou moins qu'il y aurait une augmentation. Et de là à augmenter à 60 %, c'est le maximum", déplore Didier Delamotte, co-propriétaire.

Depuis la fermeture de la station, le hameau a perdu son attractivité touristique. "C'était une station familiale et quand les enfants veulent s'amuser, il n'y a rien finalement. Cette année, on a un tunnel qui ne fonctionne pas. Les enfants ont voulu faire de la luge, ils sont obligés de remonter les pentes à pied, c'est dommage", ajoute-t-il.

Inciter les propriétaires à vendre ou à louer leurs logements

Le col du Corbier, qui relie les vallées de Châtel et de Morzine, compte jusqu'à 1800 lits touristiques datant des années où les conditions d'enneigement étaient bonnes. Mais avec le changement climatique et l'absence de neige, la commune s'est réorientée vers un nouveau modèle.

"Aujourd'hui, on est une station verte. On n'a plus de neige et la clientèle a changé. Aujourd'hui, on vient au col du Corbier parce qu'on est en pleine nature et c'est recherché maintenant", explique Henri-Victor Tournier, maire (LR) du Biot.

“ Si on veut que le col du Corbier soit dynamique, il faut qu'il y ait des gens à l'année. ”

Henri-Victor Tournier, maire (LR) du Biot

La décision d'augmenter la taxe d'habitation vise ainsi à inciter les propriétaires de résidences secondaires à louer ou vendre leurs biens aux jeunes du pays qui cherchent à s'établir. "Si on veut que le col du Corbier soit dynamique, il faut qu'il y ait des gens à l'année. Il ne faut pas des gens quinze jours à Noël et à février. C'est ce qu'on appelle les lits froids, et nous, on lutte contre cela", précise le maire.

Une pétition avec 300 signatures

Selon lui, cette politique devrait permettre de redynamiser la commune. "Au col du Corbier, il y a une dizaine d'années en arrière, il y avait entre 12 et 15 habitants. Aujourd'hui, on est 120 habitants, mais on en voudrait encore un peu plus", lance Henri-Victor Tournier avant d'ajouter : "On accueille des jeunes de Morzine, Montrond, les communes du haut, qui viennent habiter chez parce que c'est moins cher. On a des appartements qui ne sont pas loin d'ici et ça fait une dizaine d'années que je n'ai vu personne dedans."

Alors que la décision rencontre une opposition croissante, une pétition a été lancée par les propriétaires de résidences secondaires. Elle a déjà recueillie plus de 300 signatures. Un bras de fer est donc engagé avec la commune sur fond de changement de climatique.

lorsqu'un maire, de surcroît LR, augmente les taxes locales de 60% pour dissuader les gens d'y habiter par intermittence, on est en droit de se demander quelle est la mission d'un maire mais aussi qui vote.

Les résidents qui ont 2 (ou plus) résidences (principale et secondaire) ont le choix de voter soit dans

la commune de l'une soit de l'autre ¹⁾.

Le cas est particulièrement fréquent sur Paris, où la résidence principale (fiscale) est parisienne et la résidence où l'on vote est provinciale, campagnarde. (Ce qui a favorisé tout particulièrement la couleur politique de la mairie de Paris).

Mais alors pourquoi les résidents ne votent ils pas pour des élus qui prônent le "havre de paix" ?

Aussi, la grosse question est : Quel est le rôle et la finalité d'un village ?

Comments

Menu ▼ | [Daily](#) | [jmc947](#) | [Carte](#) |

[Connexion List & Search](#)

¹⁾

sauf pour les "binationaux" qui ont droit à 2 votes pour leurs résidences qui ne sont pas dans le même pays

From:
<http://elsenews.com/> - **ElseNews**

Permanent link:
http://elsenews.com/doku.php/blog/pourquoi_vouloir_qu_a_havre_de_paix_soit_dynamique

Last update: **17/09/2025/H20:41:21**

